

Circuit de l'Amitié 2022

Règlement

Table des matières

Généralités	1
Inscriptions, secrétariat, séries et groupes, nombre d'essais, personal bests	1
Challenge individuel	3
Challenge interclubs	3
Récompenses	4
Accès au terrain et comportement	4

Généralités

1. Les meetings entrant en compte pour le présent circuit sont:

le meeting du 29 mai organisé par Flémalle (FAC)
le meeting du 24 juillet organisé par Waremme-Oreye (WACO)
le meeting du 7 août organisé par Seraing (SER)
le meeting du 28 août organisé par Hannut (FCHA)
le meeting du 25 septembre organisé par Andenne (OCAN)
le meeting du 2 octobre organisé par Huy (HUY) sur la piste de Hannut

2. Le challenge comporte deux compétitions indépendantes: un challenge individuel et un challenge interclubs.

3. Le challenge est ouvert **aux athlètes de tous les clubs de la LRBA**. Les prestations d'athlètes issus d'autres clubs que ceux de la LRBA n'entrent donc pas en compte dans le classement.

3b. Les dossards du jour (athlètes non-affiliés) ne sont pas autorisés en 2021, sauf pour les athlète étrangers. L'athlète étranger qui désire participer doit payer la somme de **3.00€** (assurance et impression du dossard) en plus de sont inscription.

4. Sauf mention contraire ou dérogation par le présent règlement, les règlements généraux (World Athletics, LRBA et LBFA) sont d'application lors de toutes les manches.

5. En cas de litige (prévu ou non par le présent règlement), le Comité du Challenge et le Jury désigné pour la compétition seront les seuls compétents.

Inscriptions, secrétariat, séries et groupes, nombre d'essais, personal bests

6. **Les inscriptions par internet à sont obligatoires** pour tous les athlètes avant chaque compétition.

Les inscriptions à chaque manche seront ouverte maximum une dizaine de jours avant la date de celle-ci.

Les inscriptions seront systématiquement clôturées le jour avant la compétition, à 20h.
Les athlètes ne sont autorisés à participer qu'aux épreuves ouvertes pour leur catégorie respective !

Pour toute question technique, veuillez contacter AB Timing (www.liveathletics.be).

7. Toute participation à une épreuve de l'horaire doit être confirmée **au plus tard 40 minutes** avant le début de cette épreuve.

Lorsque les listes des participants ont été éditées, **il n'est en aucun cas possible de les modifier**. Le secrétariat du cercle organisateur se réserve le droit d'accepter ou non une confirmation tardive lorsque les listes n'ont pas encore été éditées. **C'est aux athlètes et aux parents d'athlètes à être prévoyants en ce qui concerne le timing**. L'affluence sur nos meetings nécessite une organisation rigoureuse du secrétariat pour tenir un maximum les horaires établis.

Le jour de la compétition, il n'est pas autorisé d'ajouter ou de modifier une inscription. Il est évidemment autorisé de ne pas confirmer sa participation pour une ou plusieurs épreuves.

8. Pour les épreuves de sprints, les séries seront établies comme suit :

- répartition des couloirs depuis le couloir central vers les couloirs extérieurs ;
- regroupement des athlètes selon le P.B. spécifié à l'inscription;
- la série la plus rapide court en premier.

9. Pour les épreuves de demi-fond, les séries seront établies comme suit :

- maximum 16 participants par série sur 800m;
- maximum 22 participants par série sur les épreuves > 800m;
- regroupement des athlètes selon le P.B. spécifié à l'inscription;
- la série la plus rapide court en premier.

10. Pour les concours, les athlètes seront répartis dans un ordre aléatoire.

Ils seront regroupés selon le P.B. spécifié à l'inscription si deux groupes doivent être créés.

11. En aucun cas, le secrétariat ne répondra favorablement aux demandes des athlètes et/ou entraîneurs concernant la répartition des séries, autre que les dispositions prévues par le présent règlement. Par exemple, **il ne sera pas accepté de regrouper plusieurs athlètes dans une même série à la demande**.

12. Dispositions concernant le nombre d'essais :

- le nombre maximum d'essais pour les B.P.M. est fixé à 3;
- en B.P.M., si plus de 25 participants, le nombre d'essais est fixé à 2;
- pour les autres catégories, le nombre d'essais est fixé à 3 (+3 pour les 8 meilleurs).

13. Important ! Règles pour les 'personnal bests' :

Les athlètes sont les seuls responsables des P.B. spécifiés lors de l'inscription.

Il n'est pas autorisé de modifier un P.B. le jour de la compétition. Le P.B. est sans problème modifiable directement sur le formulaire d'inscription internet jusqu'à la clôture des inscriptions.

Le P.B. spécifié doit être celui de la saison précédente ou de la saison en cours. Si aucune performance n'a été réalisée lors de la saison en cours ou de la saison précédente, le P.B. doit rester vide.

Il est évidemment interdit de spécifier un faux P.B., pour quelque raison que ce soit. **Des contrôles seront régulièrement effectués avec les ranking officiels**. En cas de non-respect de ces règles, le P.B. ne sera pas pris en compte lors de la compétition.

Challenge individuel

14. Des classements individuels seront établis pour chaque catégorie :
en benjamins, pupilles et minimes (garçons et filles) : un challenge combinant une course et un concours
en cadets, scolaires, juniors, seniors et masters (hommes et dames) : un challenge de course et un challenge de concours

Remarque : pour avoir des points, les athlètes benjamins, pupilles et minimes doivent donc avoir participé à au moins une course et un concours. Sinon, leur participation à la manche sera prise en compte mais aucun point ne sera attribué ("0" dans le classement.)

15. Les 5 meilleurs résultats des athlètes (benj., pup., min., cad.) seront pris en compte pour le classement final du challenge individuel. Pour les autres catégories, les 4 meilleurs résultats seront pris en compte...

16. Seuls les athlètes ayant au moins 4 participations aux meetings entrant dans le challenge individuel seront classés pour les catégories benj., pup., min. et cad. Pour les catégories scolaires, juniors, seniors et masters, 3 participations seront nécessaires pour le classement.

17. Un bonus de 50 points sera attribué à tout athlète ayant participé à chaque étape supplémentaire.

18. Pour toutes les épreuves du challenge individuel, les résultats seront transformés en points à partir d'une table d'équivalence (épreuves multiples BPM, IAAF pour les autres) et le total des 4 ou 5 meilleurs résultats donnera, suivant les catégories, le total final.

Tables de cotations (pour information) :

Epreuves multiples BPM
600m benjamin(e)s
IAAF (à partir de cadets)
Willems (masters)

19. En BPM, pour être classé, il faut obligatoirement participer à une course et un concours. La somme des points obtenus pour la meilleure course et le meilleur concours de chaque meeting est prise en considération.

20. A partir de cadets, toutes les courses comme tous les concours permettent de figurer dans le classement car les points des tables rendent les équivalences possibles. Les différents classements sont donc accessibles à tous.

21. En cas d'ex-aequo, la meilleure performance de chaque athlète sera prépondérante, puis sa deuxième meilleure et ainsi de suite.

Challenge intercircles

22. Pour le challenge interclubs, toutes les épreuves organisées lors des 6 meetings entrent en ligne de compte.

23. Pour chaque épreuve, seul le meilleur athlète de chaque club est pris en considération dans le challenge interclubs.

24. Le comptage des points est effectué comme suit : le vainqueur de chaque épreuve rapporte 7

points à son club, le deuxième 5 points, le troisième 4 points... jusqu'au sixième qui rapporte 1 point. Tous les athlètes de l'épreuve peuvent influencer l'attribution des points. S'ils sont plusieurs à appartenir à un même club, ils servent alors à repousser les athlètes des clubs adverses plus loin dans le classement. Les athlètes classés au-delà de la sixième place ne rapportent donc pas de point.

25. Le total des points (de 7 à 1) de toutes les épreuves dans toutes les catégories (Hommes et Dames) pour l'ensemble des 6 meetings sera réalisé pour établir le classement final du challenge interclubs.

26. Pour les catégories benjamins, pupilles et minimes (garçons et filles), un classement par catégories sera établi en additionnant l'ensemble des points (7 à 1) de toutes les épreuves du circuit. Pour les autres catégories, il ne sera pas établi de classement par catégories.

27. Un classement provisoire par challenge, par catégorie et un classement provisoire interclubs seront établis à l'issue de chaque meeting, envoyés aux clubs concernés avec les résultats du meeting et affichés lors du meeting suivant.

Récompenses

28. Toutes les récompenses seront attribuées à l'issue des épreuves du dernier meeting organisé par HUY, le dimanche 4 octobre.

Les coupes et les médailles seront remises aux cinq premiers benjamins, pupilles, minimes et cadets (garçons et filles).

Les prix en espèces seront remis aux trois premiers scolaires, juniors, seniors et masters (hommes et dames)

Les challenges interclubs par catégorie ainsi que le challenge interclubs général seront récompensés

29. En 2020, les athlètes B.P.M. ayant participé aux 6 manches recevront une récompense spéciale pour leur régularité.

Accès au terrain et comportement

30. Outre le Jury et les bénévoles de l'organisation, **l'accès aux zones de compétition, n'est autorisée qu'aux entraîneurs et photographes disposant d'un badge officiel.**

31. **L'accès aux zones de compétition est interdit à toute autre personne.** Le Juge-Arbitre et les autres membres du Jury excluront toutes les personnes n'ayant rien à faire sur le terrain. En cas de deuxième remarque, la personne sera exclue du stade.

32. Les entraîneurs devront impérativement quitter la zone de compétition dès le début du concours !

33. Les entraîneurs, photographes, athlètes, bénévoles et parents doivent toujours et sans exception respecter les injonctions des officiels. Ceci pour veiller au bon déroulement des épreuves et à la sécurité de tous.

34. Tout comportement inadéquat entraînera l'exclusion de la zone de compétition et/ou du stade.